

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | |
| | | Pagination continue. | |

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT

\$1,00, payée invariablyement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Sia guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit être la première.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressées franco

CAUSERIE AGRICOLE

REVUE RÉTROSPECTIVE.

La *Gazette des Campagnes* compta bientôt huit années d'existence. Pendant cette courte période de temps, si elle a quelquefois eu à souffrir, si elle a manqué d'encouragements de la part de ceux-là mêmes qui en étaient les soutiens naturels, si en un mot, les cultivateurs auxquels elle s'adresse particulièrement n'ont pas toujours compris la nécessité de cette publication agricole ; nous pouvons du moins constater avec plaisir qu'elle n'a jamais failli dans ses principes et que son enseignement a toujours été marqué au coin de la plus stricte exactitude. Nous savons bien que tous les lecteurs de la *Gazette* ne pensent pas comme nous, et nous en avons eu la preuve dans les attaques furibondes qu'elle a eu à subir de la part de personnes mal intentionnées et plus désireuses d'exhaler leur colère que de faire connaître la vérité. Mais quel mal ces personnes nous ont-elles fait ? notre publication a-t-elle perdu quelque chose de la considération qui l'a entourée jusqu'aujourd'hui ? Avons-nous dévié du droit chemin pour faire faire les contradictions, ou pour tout autre motif ? Rien de cela n'est produit. Que l'on parcoure la *Gazette des Campagnes* depuis le premier instant de son existence jusqu'à ce jour, et l'on pourra s'assurer de l'exactitude de ce que nous avançons.

Mais notre enseignement est encore incomplet, une partie importante de la science agricole n'a pas encore traitée dans les colonnes de la *Gazette* ou du moins ne l'a été que très superficiellement. Cette partie importante c'est la zootехnie, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances relatives à l'économie du bétail. En effet, jusqu'à présent, la culture de la terre seule a été le sujet principal de la *Causerie Agricole*.

Diverses tâches se présentent au lecteur : Ce sont l'étude des sols, les engrains, les amendements, les labours, les défrichements, les assoulements, la culture des plantes ; mais ces chapitres réunis n'en forment pas moins ce qu'on est convenu d'appeler la culture de la terre. L'on peut bien voir de temps en temps dans quel-

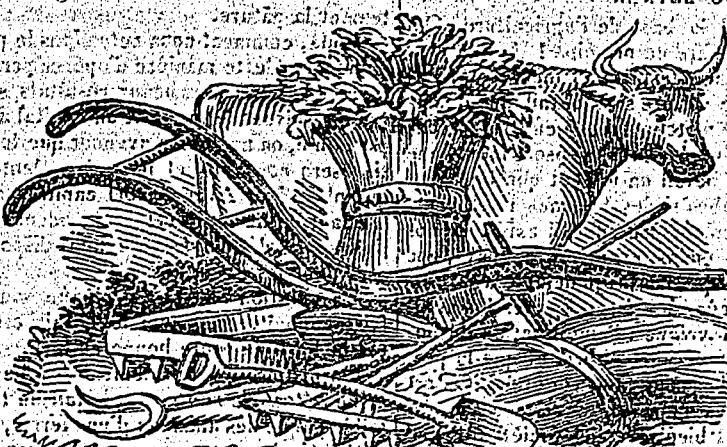
ANNONCES

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e insertion, 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantages d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.



ques correspondances, dialogues, articles détachés, rapports sur les concours, etc., d'excellents principes sur l'élevage et l'entretien du bétail ; mais on ne peut trouver là un enseignement suivi : l'enseignement que nous pourrions appeler la *culture du bétail* par opposition à la *culture de la terre*.

L'enseignement de la *Gazette* est donc encore incomplet. Mais on ne peut lui en faire un reproche car les circonstances lui ont tracé un chemin qu'il a dû suivre de toute nécessité. Les fondateurs de notre publication, après avoir constaté que les bases de la science agricole n'avaient pas encore été placées, et après avoir reconnu que les principes fondamentaux avaient été oubliés par leurs devanciers, ont voulu combler la lacune en posant d'abord ces bases sans lesquelles le meilleur enseignement rencontra des difficultés presque insurmontables, et c'est ainsi qu'a été tracé le programme constamment suivi jusqu'à ce jour.

D'après ce programme, la rédaction de la *Gazette des Campagnes* devrait commencer par l'étude de la culture des terres, c'est-à-dire qu'elle a fait, et terminer par l'étude de l'économie du bétail, partie très importante, mais cependant à un moindre degré que la précédente, c'est-à-dire que nous allons entreprendre.

Nos lecteurs désirent sans doute depuis bien longtemps que cette seconde partie devienne l'objet de nos causeries, nous sommes prêts à les satisfaire et les explications que nous venons de donner sont suffisamment vaines pour pourquoi ils ont attendu si longtemps. D'ailleurs, tout en parlant de la culture des plantes, nous avons fait des digressions, chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Nous avons tâché de faire comprendre quelle étroite liaison existe entre la production animale et la production végétale, et combien il importe que l'une et l'autre se rencontrent sur une même exploitation. Dans maintes circonstances nous sommes entrés dans des détails que nous aurions pu omettre, mais en agissant ainsi, nous voulions préparer les esprits et faire connaître les principes sur lesquels repose la prospérité générale de la culture canadienne et que par cela même nous étions forcés d'engager au risque d'anticiper sur notre sujet.

Nous commençons aujourd'hui l'importante question du bétail, et nous allons appuyer à la traiter tous les soins que nous avons

mis pour les autres parties de notre enseignement et si quelquefois le succès ne couronne pas nos efforts, on ne devra pas en accuser notre bonne volonté.

ECONOMIE DU BÉTAIL.

Sup. au 10/07, RÉVUE NÉCESSITÉ DU BÉTAIL. 10/07 au 20/07 A

Le bétail est nécessaire, il est la base de l'agriculture. Qui de nos lecteurs essaiera de contredire ce principe ? Aucun certainement, car cette vérité est incontestable et incontestée. Il est aussi difficile de concevoir une culture sans bétail, que d'imaginer une charrue en fonction sans moteurs ; et le cultivateur canadien ne fait pas exception à la règle. Nous pensons même que ce dernier porte l'économie du bétail un intérêt que l'on peut craindre de voir dégénérer en abus si des hommes intelligents n'éclairent la route où l'on est entré. En effet, il existe de nos jours, même dans les parties les moins avancées du pays, une fièvre d'amélioration qui ne peut qu'être préjudiciable à nos intérêts agricoles, car jamais l'excès n'est bon. Toutes les influences se tournent vers un but unique : l'amélioration du bétail sans songer que tout se tient en agriculture, et que la production animale ne va pas sans la production végétale ? On organise concours sur concours, les animaux sont à peu près les seuls objets primés, et elles sont bien rares les sociétés d'agriculture qui accordent quelques misérables prix à la production végétale. Pourtant cette dernière a aussi besoin d'amélioration et on a grandement tort de la reléguer ainsi au dernier plan. Les excès ne réussissent jamais et ils ne peuvent que nuire à l'état que l'on veut donner au progrès en agriculture comme ailleurs. Il est évident que tout ce qui va dans ce sens est nécessaire, mais il n'est pas le plus nécessaire, un beau bétail, avec une mauvaise culture ne s'est jamais vu. C'est en vain que l'on améliore les animaux de la ferme, si la nourriture est insuffisante ou si elle n'est pas propre à satisfaire aux besoins nouveaux des sujets améliorés.

Il est loin sans doute le temps où l'on avait adopté ce principe erroné : *Le bétail est un mal nécessaire*, mais faisons tous nos efforts pour que ce temps ne revienne pas. Si on accorde au bétail plus d'importance qu'il ne mérite réellement, si tous les efforts du cultivateur se concentrent vers ce seul objet et que les autres branches de l'exploitation soient négligées, il est impossible que nous puissions appeler cela du progrès ; c'est, au contraire, un abus, et nous ne pouvons encourager les abus.

Dans les fermes bien organisées, on voit de beaux champs et de beaux animaux. C'est le bétail qui fournit à la culture l'immense quantité de fumier dont elle a besoin, mais en revanche la culture procure au bétail la nourriture abondante et variée sans laquelle il ne peut soutenir ses qualités. On dit souvent, voilà le cercle dans lequel le cultivateur doit constamment tourner. A notre sens, cette comparaison est mauvaise, car le cercle n'a ni entrée, ni sortie, il exclut le progrès. Nous prétendons, au contraire, que le cultivateur tourne dans une spirale. L'important est de bien choisir le point de départ. Et ce point, quel est-il en agriculture ? Nous l'avons déjà fait connaître dans nos précédentes causeries : c'est la culture du sol, c'est surtout la production fourragère. Avec une augmentation dans la production des substances nécessaires à l'entretien du bétail, on pourra entretenir plus d'animaux. Ces derniers donneront plus de fumier, de la fumure plus complète de la terre, de là, par conséquent, rendement plus élevé des plantes cultivées, encore plus de fourrages que par le passé, plus de facilité de nourrir un plus grand nombre de têtes de bétail, ainsi de suite. Ne voit-on pas là l'accroissement constant du rayon de la spirale ?

Maintenant, on nous demandera sans doute : mais comment faire pour augmenter la quantité de fourrage dès le début ? La réponse est facile au point de vue théorique et pratique. Compre-

les vieilles prairies d'un rapport trop faible ; augmenter la production des autres par le moyen des fumiers qui se perdent aux portes des étables et écuries, en créer de nouvelles sur les meilleures portions de la terre par des semis de graines bien choisies ; et améliorer les paturages en semant de la graine de mil et de trèfle dans le dernier grain qui doit précéder immédiatement la pâture.

Voilà, comment nous entendons le progrès pour la culture canadienne. Cette manière d'opérer permet d'arriver lentement ou rapidement aux plus beaux résultats, suivant les circonstances et surtout suivant le montant du capital d'exploitations. Si le capital est faible, on ne pourra avancer que lentement ; mais la progression sera constante et pour être lente, elle n'en sera peut-être que plus sûre. Avec un fort capital, on avancera rapidement, pendant qu'on sera certain du succès qu'a condition de proportionner ses dépenses au capital disponible, et de faire une juste partie pour les éventualités.

La question étant ainsi placée, nous allons faire connaître pourquoi le bétail est nécessaire, et pourquoi il est la base de toute bonne culture.

On distingue généralement les bestiaux en bétail de travail et en bétail de rente. Le bétail de travail forme la plus faible partie des animaux d'une ferme, et d'ailleurs il constitue une catégorie à part que nous étudierons dans un chapitre séparé. Nous serons ainsi plus libre pour traiter convenablement cette partie importante de l'exploitation qui a nom *bétail de rente*.

Le bétail de rente est ainsi nommé parce que c'est par lui qu'on retire, ordinairement, les revenus qui a produits la culture. Ce bétail consomme sur la ferme des substances encombrantes d'une vente difficile, quelquefois impossible, et les transforme en denrées d'une haute valeur commerciale, qui ne nécessitent que peu de dépenses pour les frais de transport. C'est donc une partie importante d'une exploitation, et dans la plupart des situations c'est le seul moyen d'arriver à une culture lucrative et progressive.

Les produits ordinaires du bétail de rente sont les animaux vivants, les bêtes de boucherie, les jeunes bêtes, la viande, les veaux, le suif, la laine, le lait, le beurre, le fromage, etc.

REVUE DE LA SEMAINE

Le retraite annuelle des élèves du Collège de Ste Anne, commencée mercredi dernier, s'est terminée dimanche matin. C'est le Révd. P. Ouellet qui l'a prêchée. A la messe de la clôture, Mgr. l'archevêque a donné la tonsure à MM. Ludger Tétu, Paul Dubé, Théodule Delagrange et Henri Tétu ; il a conféré les ordres mineurs à M. Hospice Desjardins, et le sous-diacanat à MM. Claude Guy, Herménégilde Dubé, Samuel Garon, Théophile Montminy et Édouard Leclerc. Ces dernières heures, Sa Grandeur a chanté le salut de l'archiconfrérie. A la récréation qui suit le souper, Elle s'est rendue à la salle des exercices où se trouvaient réunis les élèves des deux cours. Lorsque le corps de musique eut salué Sa Grandeur, M. Philippe Pelletier, élève de seconde année de philosophie, mit la parole au nom de ses compagnons et dit : « Monseigneur, nous sommes si heureux de posséder Votre Grandeur au milieu de nous, permettez que nos faibles voix viennent se mêler au concert de tant de voix que se sont déjà fait entendre. Oui, des voix vous ont déjà été exprimées à l'occasion de votre prochain départ pour l'Europe, veuillez nous permettre d'y joindre les nôtres ; nous vous assurer qu'ils ne sont pas les moins ardents. »

« Dans quelques jours vous allez nous quitter, vous vous éloignerez de vos enfants, grands et petits, vous abandonnerez les mères,

et traverserez des pays étrangers pour obéir à la voix du Chef de l'Église. Nous ne doutons pas que Dieu, prenant une oreille favorable à nos prières, ne préserve Votre Grandeur des tout danger et ne la fasse arriver heureusement au sein de la capitale du monde catholique. Oui, Monseigneur, encore quelques jours et vous serez au milieu de cette auguste assemblée des Princes de toute l'Église, présidée par son glorieux et infaillible Chef, assemblée incomparable, représentant la plus grande force qui soit sur la terre; assemblée d'où doivent jaillir tant de merveilles qui étonneront et consoleront le monde en le remettant sur des bases plus solides, puisqu'elle donnera un nouvel essor à la vérité.

Si par le passé, Monseigneur, votre visite au Collège de Ste. Anne a été un événement toujours heureux; si les paroles que nous vous adressiez avec une bonté toute paternelle contribuaient grandement à notre bonheur; si vos bénédictions étaient pour nos cœurs comme une croisée céleste; quel bonheur pour nous tous de vous revoir au milieu de nous chargé de nouvelles bénédictions, de nouveaux trésors de grâces et de faveurs dont vous voudrez bien faire une part à vos enfants de Ste. Anne. Avec quelle ferveur ils vont conjurer le ciel de vous conduire, de vous conserver et de vous ramener sain et sauf pour que vous leur racontiez à votre retour les triomphes de l'Église; et que vous leur appreniez à la connaître et à l'aimer dès plus en plus dans la personne de Votre Grandeur.

Mgr. a répondu qu'il était très sensible aux voeux qui lui étaient exprimés avec tant de piété; qu'il ne se séparait pas de ses enfants, mais qu'il ne faisait que s'en éloigner pour un temps; et qu'il les aurait toujours présents à son souvenir. Il a ajouté qu'il prierait pour eux; qu'il espérait un heureux retour et goûter le doux plaisir de revenir encore une fois au moins au Collège de Ste. Anne, en octobre 1870. Sa Grandeur a terminé en disant qu'Elle donnait un grand congé à ses chers enfants de Ste. Anne. Cette faveur, comme on le pense bien, a été accueillie avec de grands transports de joie.

Lundi matin, Mgr. l'archevêque a dit la messe de communauté, puis il a pris les chars le même jour à 9 heures du matin pour retourner à Québec.

Mgr. Lynch, évêque de Toronto, a reçu de Pie IX une lettre portant la date du 23 juillet dernier. C'est une réponse à celle qu'il écrirait à Sa Sainteté à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa promotion au sacerdoce. Le Saint Père loue la piété, l'amour et le respect que professe le vénérable prélat envers la chaire de St. Pierre, de même que son zèle brûlant pour le glorieux triomphe de l'Église. En vérité Vénérable Frère, "continue le Saint Père, nous avons été bien ému de vos nobles sentiments et de ceux de vos fidèles; ils méritent les plus grands éloges et nous apportent les plus grandes consolations au milieu des rudes épreuves qui nous assègrent."

Le général Kanzler, ministre des armes, écrit de Rome à M. le chanoine Moreau, de Montréal, une lettre au sujet de la recrue qu'il désire voir s'effectuer en Canada en faveur de l'armée pontificale. "Tout n'a pas dit-il, que le dévouement de vos compatriotes ne correspond à vos généreux efforts. Le contingent qu'ils ont déjà fourni à l'armée pontificale se montre par sa conduite si digne de la cause qu'il est appelé à défendre que je désire beaucoup voir s'étendre et se perpétuer parmi nous cette jeune et fidèle représentation de votre catholique patrie. Je sais bien qu'en se développant cette œuvre impose à chacun une plus grande somme d'abnégation, et que les sacrifices de toutes sortes des personnes qui y coopèrent se déculpent par la distance qui sépare le Canada de Rome, mais les mérites sont également déculpés; et grâce à ces sacrifices le nouveau monde prend une part brillante à cette unité scelle par l'ordination des droits les plus sacrés.

"Je vous prie donc de me mercier de ma part d'une façon toute particulière toutes les personnes qui, concourant à ce but autour de vous, s'attirent les plus paternelles bénédictions du Saint Père."

A propos du recrutement de nouveaux zouaves, voici ce que nous lisons sur le *Monde de Paris*:

"L'esprit de l'armée pontificale continue toujours à être excellent. On se préoccupe, en ce moment, du recrutement de nouveaux volontaires, afin de remplir les vides qui vont se faire, à la fin de l'année, par la rentrée chez eux des militaires dont l'engagement est arrivé à son terme. La Hollande et la Belgique offriront de nouveau, pour le corps des zouaves, un nombreux contingent. Chaque semaine voit débarquer à Civita Vecchia un grand nombre de ces nouveaux et généreux volontaires. La France, en ce moment, se laisse dévancer et semble vouloir ralentir un peu l'ardeur des premiers jours. Les jeunes catholiques français ne doivent pas oublier que c'est à eux qu'appartient le premier rang, parmi les défenseurs du Saint-Siège, et qu'il est de leur honneur de soutenir et de perpétuer la glorieuse renommée si héroïquement conquise par leurs aînés. Un immortel exemple leur a été donné; il serait honteux de ne pas le suivre."

"Le Canada, de son côté, ne faillira pas à la noble mission qu'il a confiée à ses enfants. On y prépare un nouvel état de deux cents volontaires; et on espère qu'ils seront à Rome vers la fin du mois de novembre."

Parmi les pieux et vaillants jeunes gens que le Canada envoie de nouveau à Rome combattre pour le triomphe de la justice, nous devons mentionner MM. Louis Garon, Jean Lépage, Alfred Martin, Josué Pineau, Édouard Parent, Henri Pinguet, Joseph Smith et Alphonse Dubé, tous du diocèse de Rimouski. Ces nobles défenseurs de la sainte cause du Pontife-Roi qui fait, dit la *Voix du Golfe*, une refraîche avant de dire adieu à leurs familles. Que Dieu les comble d'autant de bénédictions qu'ils en sont dignes. Ils appartiennent comme des héros chrétiens; qu'ils se montrent tels, parlent et toujours.

C'est avec douleur que nous avons appris que M. G. Taschereau, zouave pontifical canadien, est mort à Rome le 29 août.

On sait que l'*Annuaire de l'Institut Canadien* pour 1868, a été condamné par le tribunal de l'*Index* et que l'*Institut Canadien* lui-même a été déclaré, par un jugement du Saint Office, une école de *doctrines pernicieuses*. Or, on sait encore que les doctrines professées par l'*Institut* sont le *rationalisme*, l'*individualisme*, le *libéralisme* et toutes ces fatras de choses désignées sous le nom de *progrès* et de *civilisation moderne*. Mgr. de St. Hyacinthe, dans une lettre pastorale qu'il a publiée il n'y a pas longtemps, conclut de ces deux condamnations à la rigoureuse défense de lire les journaux qui professent les mêmes doctrines, que l'*Institut*. Rien de plus rigoureux en effet; il n'y a pas moyen de trouver d'échappatoire. Voici ce que dit le vénérable prélat:

"Au moment même où Nous allons vous adresser cette Lettre N. T. C. F., l'on publiait dans toutes les chaires du diocèse de Montréal deux jugements prononcés à Rome, l'un par la Sacrée Congrégation de l'*Index*, condamnant l'*Annuaire de l'Institut Canadien de Montréal* pour l'année 1868, l'autre par celle du Saint Office, condamnant à la fois ce même *Annuaire* et l'*Institut Canadien* lui-même! Ce sera pour vous une véritable consolation, N. T. C. F., d'apprendre que votre Evêque n'a fait qu'acquitter un devoir absolu de conscience, en vous défendant; il y a maintenant dix-huit mois, sous peine de refus des sacrements pendant la vie et à l'article de la mort, la lecture de certains journaux qui se faisaient un zèle de propager les doctrines du susdit *Institut*, qui viennent d'être condamnées comme pernicieuses, par la suprême autorité du Saint-Siège. Car il est évident que s'il est rigoureusement défendu d'aller s'abreurer à

la sourceempoisonnée de l'Institut Canadien, il doit être aussi rigoureusement défendu de boire aux canaux établis pour répandre partout les eaux de cette source corrompue et pestilentielle. Or il faudrait plus que de la témérité, il faudrait encore une mauvaise foi évidente ou une ignorance impardonnable, pour oser nier qu'en effet les journaux dont nous avons si sévèrement inscrit la lecture que nous proscrivons, encore aujourd'hui eussent absolument le même esprit, les mêmes principes, les mêmes tendances, et dans l'occasion le même langage et par conséquent ne portassent avec eux le même danger, et même à raison de leur diffusion, un danger plus grand que l'Institut lui-même, dont ils sont les organes ou du moins les échos fidèles.

On conçoit d'après cela, que le *Pays de Montréal* et le *Journal de St. Hyacinthe* voient avec grand déplaisir les condamnations qui pèsent sur l'Institut Canadien. Les membres de cet Institut ont longuement délibéré, dans plusieurs séances, sur le point à prendre en ce qui concerne les jugements portés par l'Index et le Saint Office. Ils en sont venus à formuler cette résolution: que les membres catholiques de l'Institut Canadien, ayant appris la condamnation de l'Annuaire de 1868 de l'Institut Canadien par décret de l'autorité romaine, déclarent se soumettre purement et simplement à ce décret. Voilà tout ce qu'ils disent. Mais cela ne suffit point. L'Institut lui-même a été condamné comme école de doctrines pernicieuses. Il doit donc se soumettre comme corps à cette condamnation et agir en conséquence; sinon, les catholiques, roulant sur leurs tapis, ne peuvent plus en faire partie. Inutile de vouloir marchander, et se livrer d'affaire par des demi-mesures; c'est une soumission pleine et entière qu'il faut faire. Sir Francis illucks a pris la place de M. Rose au département des finances. D'après une dépêche de Londres, les ritualistes, le clergé, et les laïques protestants sont très-excités parce que Pie IX vient de déclarer que les protestants n'auront pas la permission de prendre part aux délibérations du prochain concile œcuménique.

Instruction sur le buttage des arbres fruitiers

La cause doit donc être locale, et au premier abord, on pourra croire que les conditions de situation et de sol aussi bien que de mon verger que de ceux voués au même sort, sont défavorables à la culture fruitière. Pourtant, l'état de vigueur des arbres les plus âgés témoigne du contraire.

Ces circonstances m'engagent à faire tout d'abord des recherches plus exactes sur le mode de plantation, observé et suivi par les arbres anciens et pour ceux d'âge mondain de mon verger. Par cet examen, il fut constaté que les premiers avaient été placés dans des trous dont l'ouverture et la profondeur étaient tout justes suffisants pour recevoir les racines des plants, tandis que ceux introduits par mon prédecesseur avaient été plantés dans des trous plus grands. De plus, pour ces derniers, on avait déposé au fond des trous les gazonnes enlevées, on n'avait ajouté de la terre bien substantielle, et sur ce lit on avait placé les jeunes arbres. En comparant ensemble les pieds les plus vieux et bien portants, et ceux plus jeunes et malades, on observe en outre que, pour les premiers, la superficie gazonnée du sol est

ordinairement horizontale, et que souvent même elle s'éleve faiblement vers la tige. Par contre, chez les arbres d'un âge plus récent, on peut remarquer que la terre s'est affaissée en forme d'enfonner depuis le bord encore reconnaissable du trou dans lequel le plant a été placé jusqu'à peu près de la tige. Que devais-je conclure de là, sinon que les vieux arbres, plantés dans des trous moins vastes et moins profonds, s'étaient maintenus dans leur position primitive, tandis que ceux plus jeunes, placés dans des trous très-spacieux et très-profonds, s'étaient affaissés en même temps que le terreau meuble et fertile sur lequel ils reposaient, et que, par suite, l'enferrement de ces arbres était devenu excessif.

Cette supposition se trouva confirmée, lorsqu'on dut procéder au déracinement d'un grand nombre d'entre eux. Il fut prouvé que les racines ne s'étaient, pour ainsi dire, pas développées depuis la transplantation effectuée six ou huit ans auparavant; mais les plus grosses, qu'on avait amputées lors de la mise en place, s'étaient tout à fait lignifiées, et tout l'enracinement principal et secondaire offrait des signes évidents de mauvaise santé. En examinant le sol, on trouva qu'il était composé, souvent jusqu'à une profondeur de 3 à 4 pieds d'un argile calcaire entremêlée d'humus et reposant en partie sur un fond imperméable de terre glaise, en partie sur du gravier ferrugineux. Ça et là cette couche était interrompue par des veines plus ou moins verticales d'argile pure qui remontait presque jusqu'à fleur de terre.

Ces faits bien constatés, tout étonnement doit cesser. Il est naturel que des arbres, enterrés à une trop grande profondeur dans un sol à fond très-humide, contractent des maladies qui prennent leur origine dans la racine, se propagent ensuite dans la tige et entraînent la mort au bout de peu d'années. Il est clair, en même temps, que les fosses qu'on creuserait à la surface d'un terrain pareil, ne pourraient être que d'une indigente utilité. Le drainage semblait ici impérieusement commandé par les circonstances, mais n'étant que le cataire de ce jardin fruitier, j'ai reculé devant une dépense trop élevée, et j'ai dû songer à d'autres moyens pour combattre le mal que j'ai signalé.

J'imaginais de recourir à la plantation en butte. Les premiers essais furent faits avec les arbres déperissants qui venaient d'être arrachés dans le verger même, qu'avec un certain nombre de sujets pris en pépinière. Je les fis mettre en place suivant le procédé adopté en forêt pour les hautes tiges. Le succès surpassa toutes mes prévisions. Car ces arbustes maladifs donnèrent des jets vigoureux, et offrirent bientôt un aspect bien plus satisfaisant, une mine bien plus avantageuse. La réussite des plants provenant de la pépinière, ne fut pas moins bonne, bien qu'ils eut greffés immédiatement après la transplantation. Cette double opération n'a eu de mauvais effets que pour quelques cerisiers dont les greffes, quoique venant très-bien au printemps, périrent en majeure partie au mois d'août suivant.

Depuis cette époque, j'ai fait, presque chaque année, planter en butte de jeunes arbres fruitiers, notamment en 1856, où j'ai planté des noyers, des pommiers, des poiriers et des pruniers dont la venue ne laisse rien à désirer. Car à partir de l'année de la mise en place jusqu'à ce jour, ils n'ont pas cessé de faire des pousses rigoureuses et ont produit un feuillage bien plus vif que celui des arbres, les mieux tenants qu'on avait planté dans des trous.

Dès cinq arbres plus âgés que j'avais fait arracher dans mon verger pour les transplanter suivant ma méthode, quatre sont encore en vie, savoir:

10. Un noyer qui, d'après ce qu'on m'a assuré, comptait 15-20 ans de plantation, au moment de l'extraction. Pendant ce long espace de temps, la végétation de cet arbre était à peu

pres résiste stationnaire. A la partie inférieure de la tige, il s'est formé un renflement morbide, où l'écorce s'est fendue et livrait passage à un écoulement brun-noirâtre. En 1850, je fis arracher cet arbre et le mis en butte à 50 pas de son premier emplacement. Cette année même il ranima. Aujourd'hui sa tête est bien développée; l'excroissance nuisible de la tige s'est peu pres fermée, et il a doublé de grosseur.

26. Trois poimiers qui, pendant 6 ou 7 ans, avaient langui dans les champs où ils avaient été plantés. L'un de ces arbres s'est parfaitement rétabli. Il forme une cime fraîche et bien fournie et a déjà deux fois donné des fruits. Un autre, à tronc couvert de chancres nombreux, s'est à moitié guéri; on peut espérer qu'il se remettra entièrement.

Un troisième, non moins rongé par cette maladie, soutient à l'heure qu'il est une lutte encore incertaine. L'un, un quatrième a dû être coupé plus tard, parce que je désespérais de pouvoir le ramener à la santé.

Encouragés par ces observations, les propriétaires des environs ne tarderont pas à adopter le mode du buttage pour la plantation de leurs arbres fruitiers. Cette méthode nouvelle s'est même propagée dans des contrées plus éloignées; depuis qu'elle a été portée à la connaissance du public dans la *Vieille du cultivateur canadien*, de M.M. Hugo Schobert et J. A. Stockhard.

On m'écrit de toute part pour m'annoncer la bonne réussite de ces plantations, de sorte qu'il est de mon devoir d'appeler l'attention sur ce moyen de tirer parti de ma méthode.

Comme les jeunes arbres fruitiers, élevés en pépinière, sont en général très flancés, on doit chercher à les protéger contre les coups de vent. Le butteau était insuffisant sous ce rapport.

A cette fin, et avant de commencer la plantation, on enfonce en terre des tuteurs sur les endroits même où l'on veut mettre les arbres. On place ensuite ceux-ci tout contre les appuis; on tressé la butte, après quoi on peut attacher les tiges facilement sans avoir besoin de les courber démesurement.

La bonne pratique consiste à butter avant de lier la tige. Contre le tuteur, autrement il sera difficile de revêtir chaque racine du terreau aussi soigneusement que cela est désirable, et il pourrait se former des vides au sein des buttes, au grand détriment des racines.

L'art de planter par de Manteufel.

Petite chronique agricole.

La semaine dernière a été encore plus belle que la précédente. Nous avons eu des journées de chaleur comme en juillet, le thermomètre s'est élevé vendredi et samedi jusqu'à 20° et 21° Réaumur. Avec une température analogue pendant quelques jours, encore les grains les plus en retard arriveront à maturité. Les travaux de la moisson sont très avancés dans nos localités; on a su profiter du beau temps au collège.

Nous avons subi dans la journée de dimanche un de ces changements de température fort désagréables, auxquels on ne peut s'habituer bien qu'ils soient généralement fréquents en cette saison d'automne. A la suite de la chaleur le samedi, l'atmosphère s'est chargée de rafeurs. Aussi nous avons eu à différentes reprises plusieurs bonnes pluies. Dans l'après-midi le vent, poussant devant lui d'épais nuages, a changé de direction.

Il a soufflé du sud avec une violence remarquable. Cette tempête de vent et de pluie a duré toute la nuit et lundi il a plus abondamment toute la journée. C'était à décourager les promeneurs qui ne se servent pas du chemin de fer, et à inquiéter ceux qui ont plus ou moins de grâhs en javelles. Une pluie de vingt minutes nous a sans doute pourrit la germination.

Dans la nuit de lundi à mardi les nuages se sont dissipés sous l'influence d'une légère brise de nord-est. Cela a été assez pour faire disparaître la tempête pour de la laisser. Trois

à quatre charrues ont été mises en opération sur la ferme du Collège ces jours derniers.

— L'exposition agricole du comté d'Arthabaska aura lieu à St. Christophe, le 5 octobre prochain, est moins sûre. Des billets contrefaits de \$10, de la Banque de Commerce, sont en circulation. Ces sont des billets d'un dollar sur lesquels on a changé en X le chiffre sur le coin droit supérieur.

Sur les véritables billets, 10 est en chiffres arabes ordinaires dans les deux coins, de sorte qu'on peut facilement déceler la fraude.

REGISTRES AGRICOLES

Nouvelle manière de fixer les greffes.

Aussitôt que M. Lebrument a posé la greffe sur le sujet il dépose un peu de plâtre dans l'eau, et de ce mastic improvisé il enduit la tête du sujet à la base de la greffe de manière à former une espèce de poignée. Le plâtre, en se solidifiant, tient la greffe solidement fixée sur sujet et la met à l'abri de tout ébranlement, soit du vent, soit des oiseaux venant se percher dessus. Le plâtre conserve assez de fraîcheur pour maintenir la greffe en bon état, et sa couleur blanche la préserve de l'action desséchante des rayons du soleil. — (*Sud-Est*).

Manière de conserver toute l'année les rameaux à greffer.

Le *Sud-Est* donne, d'après la Société de la Seine-Inférieure. Pour conserver, dit-il, les rameaux destinés à la greffe, pendant une année entière, il faut couper les greffes un mois avant la chute des feuilles, enlever celles-ci en ne ménageant que leurs pétioles, placer ces rameaux dans un endroit exposé au sud, en les enfouissant d'une couche de paille dans le sol; les retirer de cet endroit au printemps et les replacer en terre, l'extrême et non le bout coupé, au soleil, exposition fraîche, le nord ou l'ouest, où ils deviennent dans un état parfait de conservation et peuvent servir toute l'année pour greffer, soit en écusson, soit en ramilles, soit en tente.

Petite vérole chez le cochon.

Cette maladie, encore peu connue, paraît avoir de l'analogie avec la clavelée des moutons, et la petite vérole de l'homme. Elle se manifeste par une éruption de boutons qui commencent par des taches rouges précédées de tristesse, de fièvre et d'abattement. Elles s'élèvent et grossissent jusqu'au sixième jour. Alors leur centre pâlit, et ces boutons commencent à suppurer. La croûte, qui se forme ensuite, tombe vers le douzième jour.

On croit cette maladie contagieuse. L'usage du petit-lait pour les porcs et celui de l'eau acidulée avec du levain pour les porcs faits, a été employé avec succès pour combattre cette affection.

Pourriture des soies chez le cochon.

Sorte d'affection scorbutique qui se manifeste par un effet général, la diminution de l'appétit, l'enflure et la mollesse des genêvres qui, étant pressées, laissent couler un sang noirâtre. La peau de l'animal est molâsse; lorsqu'on appuie le doigt dessus, elle cède facilement et conserve longtemps son empreinte. Si on arrache quelques poils, on remarque que leurs bulbes ou racines sont noirs et sanguinolentes, au lieu d'être blancs comme dans l'état normal.

Cette maladie attaque principalement les porcs d'engraissement, habilement élevés humides et malades, ou lorsqu'on ne varie pas suffisamment leurs aliments. Il faut donc assainir la porcherie si elle est insalubre, faire sortir fréquemment le porc et varier son alimentation. On mènera ses aliments d'un ou trois pincées de la décoction de quelque plante amère, tel que l'absinthe, la petite gentiane, etc.

Comme ce traitement est fort long et ne réussit pas toujours, il est préférable de tuer l'animal, pour le peu qu'il soit grisé, car on chaine et point réputé malade.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

LXII

Le commencement du siège du château de Rotenberg. — Henri de Brabant (suite).

— Oh ! je ne reclame point de reconnaissance, dit Blanche. Je n'ai fait qu'accomplir un devoir de chrétien ; et à présent que vous entrez en convalescence, il ne conviendrait pas que je restasse ici d'avantage. Je vais donc.

Mais elle s'arrête court, et ses yeux humides s'abaisserent un moment sur le chevalier, comme pour lui adresser cet adieu que ses émotions ne lui permettaient pas d'articuler. Henri rencontra ce regard limpide et plein de tendresse, et, en voyant ses joues se couvrir soudain de la rougeur de la modestie, il lut le secret de son ame.

Oui : il comprit que Blanche l'aimait, et s'expliqua comment tandis que sa délicatesse la poussait à se retirer, son cœur l'engageait à rester.

— Blanche, dit Henri, après une pause d'un instant, vous ne pouvez me quitter ainsi. Vous m'avez soigné, vous m'avez veillé, et désormais je dois vous regarder comme une sœur. Venez, assyez-vous à côté de mon lit, et racontez-moi tout ce qui s'est passé.

Blanche, qui était trop pure et trop innocente pour être prude, céda à la priere du chevalier ; et, s'approchant d'un air de dignité mêlé de confiance et de réserve, elle prit la chaise placée près de la tête du lit.

Il n'est pas besoin de dire à nos lecteurs qu'elle n'avait plus d'armure qu'elle avait emporté du château de Prague, et qu'elle portait des vêtements faits pour son sexe et son humble position.

Il s'écoula quelques instants sans que Henri fut en état d'articler aucunne de ces questions qui, un moment auparavant, se pressaient en foule dans son esprit. Toutes ses pensées, tout son intérêt toutes ses sensations étaient absorbées dans le regard d'admiration, de reconnaissance et d'amitié qu'il fixait sur le charmant visage de cette jeune fille ; et insensiblement, il se laissa aller à établir une comparaison entre Blanche si simple, si candide et la romanesque, l'incompréhensible Elena d'Ildegarde.

— Dites-moi, commença enfin le chevalier en s'apercevant que l'attention avec laquelle il l'examinait amenait la rougeur sur ses joues et lui causait de l'embarras ; dites-moi, Blanche, depuis combien de temps suis-je couché sur ce lit ?

Six semaines se sont écoulées depuis que votre Excellence est tombée malade, répondit Blanche, avec d'autant plus d'hésitation qu'elle appréhendait l'effet que pouvaient produire ces paroles.

— Six semaines, répeta Henri, avec un accent d'effroi. Est-il possible que je sois resté si longtemps sans connaissance, mort à tous et à toutes choses ?

— Où calmez-vous, je vous en conjure, murmura la jeune fille avec un intérêt évident.

— Oui, je le vois, vous avez été pour moi une sœur, un ange gardien, Blanche, dit le chevalier, en levant son bras avec difficulté et en l'endant la main. Soyez tranquille, je vous obéirai en toutes choses. Mais dites-moi, est-il possible que j'aie été six semaines malade ?

— C'est la vérité, l'exacte vérité, murmura Blanche qui ne put maîtriser son émotion en se rappelant combien de fois la mort avait été près à l'emporter, et par combien de transes de joie et de crainte elle avait passé successivement.

— Oh ! vous pleurez, vous pleurez, et à cause de moi ! s'écria Henri de Brabant. Ainsi donc j'ai été très-malade, bien malade ? demanda-t-il avec une anxiété qui prouvait qu'on ne pourrait sans danger éluder l'explication qu'il sollicitait.

— Oui, votre Excellence a été très-malade, dit Blanche en retirant sa main. Le fait est qu'on a désespéré plus d'une fois de votre vie....

— Et qui a été mon médecin ? car je n'ai pas besoin de demander qui a veillé sur moi, qui m'a soigné.

— Le vénérable Bernard a si bien étudié la nature et les vertus des plantes, durant sa longue résidence dans cette tour, qu'il n'a pas été embarrassé de savoir ce qu'il fallait donner à votre Excellence.

— Pendant six semaines vous m'avez prodigué des soins ?

— Le chevalier ! mais étes-vous au courant ?

— Je me suis acquittée de ce devoir avec plaisir, répondit Blanche avec hésitation. Mais Dieu soit loué, s'écria-t-elle dans un élan de reconnaissance, vous êtes à présent à l'abri du danger, la crise est passée, la convalescence approche, et puisse le Tout-Puissant vous rendre promptement à la santé et au bonheur !

Le chevalier, en l'écouter parler ainsi, et en la contemplant, éprouva un sentiment qui lui était jusqu'alors inconnu.

Pendant six semaines vous m'avez soigné, Blanche, dit-il d'un ton profondément ému ; et durant ce temps j'ai été plus d'une fois à l'article de la mort ? C'est donc à vous que je dois la vie ! Oh ! je devine les soins et les attentions dont j'ai été l'objet de votre part ! Mais vous serez récompensée, Blanche, oui, vous serez récompensée, ajouta-t-il, avec une animation soudaine : et Bernard aussi recevra le prix de son dévouement. Car il est en mon pouvoir, Blanche de vous éléver à une haute position, et le vieux serviteur d'Ildegarde sera pour le restant de ses jours à l'abri du besoin et des vicissitudes de la fortune.

— Oh ! ne vous excitez pas ainsi, je vous en conjure ! s'écria Blanche, en regardant le chevalier avec une singulière expression de terreur et d'angoisse. Car nous devons dire qu'elle se figurait naturellement qu'il parlait de l'influence de la fièvre, et que, oubliant son humble position de chevalier, il s'attribuait imprudemment la puissance et l'autorité qu'appartient qu'aux rois et aux souverains.

— Ne craignez rien, dit Henri, avec un sourire complice ; ma tête est complètement saine. Mais en voilà assez sur ce sujet, pour le moment. J'ai encore bien des questions à vous faire. Dites-moi, comment avez-vous su que j'étais ici malade, comment se fait-il que vous vous soyez trouvée ici, pour me soigner ?

— J'espère que votre Excellence me pardonnara la lâcheté dont j'ai été coupable à son égard, répondit la jeune fille en baissant la tête, et d'un accent plein d'embarras et de confusion.

— La duplicité ! répéta Henri. Vous coupable de duplicité envers moi, s'écria-t-il, en la regardant avec étonnement. Impossible !

— C'est cependant la vérité, murmura Blanche, dont les joues et le front se couvraient d'une vive rougeur.

— Mais de quelle nature était cette duplicité ? demanda le chevalier, de plus en plus étonné.

— L'emploi de ce déguisement.

— Que voulez-vous dire ? s'écria Henri de Brabant, qui soupçonna la vérité mais qui rejeta aussitôt cette pensée.

— Je veux dire, seigneur chevalier, murmura la jeune fille, d'une voix à peine intelligible, je veux dire que sous cette armure...

C'est donc vrai ! s'écria Henri, en voyant qu'il avait deviné juste ; et plein d'admiration pour Blanche, il fixa de nouveau sur elle un regard qui exprimait mieux sa reconnaissance, son étonnement et son amitié que ne l'eussent fait les paroles les plus éloquentes.

Mais Blanche s'assit, tremblante et mal à l'aise. Elle rougit et détourna les yeux, car elle voyait, elle sentait, que le chevalier lisait le secret de son amour, et dans sa modestie virginal, elle était honteuse et confuse comme si elle eût commis un crime.

— Oui, je comprends tout, dit Henri, en donnant cours à ses pensées. Vos parents adoptifs sont au service du baron de Rotenberg, qui avait été jeté en prison par Zitzka ; votre cœur s'est ému à cette nouvelle, et vous vous êtes rendue à Prague pour le délivrer. Vous avez réussi ; et alors un accident, ou plutôt la Providence vous a conduite à la Maison Blanche, juste à temps pour me sauver. La dette que j'ai contractée envers vous est grande, car les services que vous m'avez rendus sont immenses.

— Et moi, me vous devais-je donc rien ? dit la jeune fille, d'une voix harmonieuse, en se hasardant à relever les yeux. Ne m'avez-vous pas tirée des mains de Rodolphe de Rotenberg, dans la forêt ; et ne m'aviez-vous pas disputée aux flots de la

Moldau qui allait m'engloutir ? Mais à présent, ajouta-t-elle, en baissant la voix, à présent que votre Excellence est hors de danger, je dois vous dire adieu, il faut que je retourne auprès de mes parents.

— Oh ! ne me quittez pas avant que je sois tout à fait remis, s'écria Henri, en lui prenant la main qu'il serra avec une force convulsive, et en cherchant avec anxiété dans ses yeux la réponse qu'elle allait lui faire.

— Pourquoi ? pourquoi resterais-je ? dit Blanche, avec une sorte d'impatience et en retirant sa main. Et, détournant la tête, elle parut être agitée et sous le poids de pensées qu'elle dissimulait.

— Blanche, dit le chevalier, après une longue pause, et avec un accent solennel, je vous en supplie de ne pas me quitter. Il s'écolera quelques jours encore, avant que je sois en état de partir d'ici, il ce sera la mort pour moi si cette chambre n'était plus égayée, embellie par votre présence. Dites-moi, Blanche, dites-moi, vous que j'aime comme si vous étiez ma sœur, dites-moi que vous ne m'abandonnerez pas encore ! envoi et ! Non !

La jeune fille leva sur le chevalier un regard rapide et tremblant, puis elle se détourna, et réfécit profondément l'espace d'une minute. — Non, dit-elle, enfin, non, je ne vous laisserai pas encore.

A peine avait-elle fait cette promesse, que la porte s'ouvrit doucement et que le vénérable Bernard entra dans la cellule.

L'effet que produisit sur Henri de Brabant la nouvelle de la mort de l'empereur d'Allemagne.

Il faut que nous interrompions un moment le cours de notre récit pour faire connaître comment Blanche était devenue la garde-malade du chevalier Autrichien.

On se rappelle qu'immédiatement après l'issue du combat dans la cour du château d'Ildégardo, elle était montée à cheval et s'était éloignée au galop. Elle se rendit droit chez ses parents adoptifs dont l'habitation n'était éloignée que de quelques milles. Elle fut reçue à bras ouvert, quoique l'armure dont elle était couverte fut une source de grand étonnement. Toutefois, le récit qu'elle fit de ses aventures expliqua aux bons paysans comment elle se l'était procurée, et ils passèrent la plus grande partie de la nuit à l'écouter et à la remercier. Dieu de leur avoir ramené leur enfant après l'avoir soustraite à tant de dangers.

Le jour suivant, Blanche reprit ses vêtements de femme ; et, montant le cheval que Henri de Brabant lui avait donné, elle se dirigea, poussée par un sentiment de curiosité, vers le château d'Ildégardo, afin de revoir la scène où avait eu lieu le combat de la veille. Elle y rencontra Bernard, qui lui apprit tout ce qui s'était passé ; et se doutant comme une connaissance du chevalier, elle demanda au vieillard de partager avec lui les soins que réclamait la situation de Henri.

Quand donc, à l'expiration de six longues semaines, Bernard, en entrant dans la cellule, comme d'habitude, trouva que non-seulement le chevalier avait recouvré sa connaissance, mais qu'il était en pleine convalescence, il ne put cacher sa joie, et interrogeant Henri de Brabant au milieu des témoignages de reconnaissance dont il l'accabloit, il se tourna vers Blanche, et la prit par la main en disant : — Votre Excellence doit remercier Dieu d'abord, et cette jeune fille ensuite ; car, sans la grâce de l'un et le dévouement infatigable de l'autre, il y a longtemps que vous seriez dans la tombe !

Ces paroles causaient un sérieux embarras à notre héroïne, qui, rouge de confusion, ne savait vraiment plus quelle contenance tenir.

Henri de Brabant qui lisait sur son visage tous les sentiments qui faisaient battre son cœur, lui prit encore une fois la main, et se soulevant par un puissant effort, il la porta à ses lèvres, en disant : — Je vous aime, Blanche, comme si vous étiez ma sœur. Soyez témoin, Bernard, de l'affection que je vous ai à cette noble et généreuse enfant.

— On ne trouverait pas d'expression pour la louer comme elle mérite de l'être, dit le vieillard, avec une sorte d'enthousiasme. Si j'avais une fille comme elle, j'en serais trop fier.

— Vous pouvez, dans tous les cas, être fier de sa connaissance.

et de son amitié, dit le chevalier, d'un air singulier et significatif.

Malgré elle, Blanche leva un regard de curiosité et de surprise sur Henri de Brabant, car ce n'était pas la première fois ni même la seconde qu'elle l'entendait faire allusion au pouvoir qu'il possédait de récompenser ceux qui le servaient ou pour qui il avait de l'affection.

— Nous devons prendre garde de fatiguer votre Excellence, dit Bernard, après une pause de quelques instants. Venez, Blanche, laissez-le reposer un peu.

— Non, ne me quittez pas, mes amis, s'écria le chevalier, du moins ne me quittez pas avant d'avoir satisfait ma curiosité, et après, peut-être pourrai-je goûter un peu de repos.

— Voire Excellence à raison, dit Bernard, parlez, et nous nous rions de notre mieux pour vous contenter.

— Répondez donc franchement et sincèrement à toutes les questions, reprit Henri de Brabant. D'abord, continua-t-il, d'une voix qui devin-toujours à coup tremblante, et en regardant Blanche avec un embarras visible, puis-je espérer que l'arrestation d'une certaine dame n'a été suivie d'aucune conséquence fâcheuse, pour elle-même et pour les autres ?

Le bruit s'est répandu, répondit Bernard, que Salana a été retiré dans un asile éloigné, pour y passer le reste de ses jours.

— Au surplus, la scène qui eut lieu il y a six semaines dans cette chambre, a été tenue secrète par ceux qui en avaient été témoins.

Blanche s'était détournée dès que le chevalier avait parlé d'Etna, et elle ne le regarda pas une seule fois pendant que Bernard lui donnait les explications qu'il avait demandées.

— Veuillez à présent, dit Henri, après une longue pause, me faire connaître la situation des affaires de Bohême.

— La conversation des lors prit un autre cours, et Blanche se trouva plus libre. Son regard rencontra celui du chevalier, et tous deux éprouvèrent un trouble visible. Bernard ne s'aperçut de rien ; mais un observateur attentif se serait persuadé que le guerrier et la jeune fille subissaient l'un et l'autre le même sentiment. Mais l'embarras de Henri provenait de la conscience qu'il avait d'avoir causé de la peine à Blanche, en démontagnant l'intérêt qu'il portait à Etna d'Ildégardo, tandis que chez notre héroïne, sa confusion avait pour cause l'idée qu'elle avait laissé se trahir une jalousie qu'il aurait été de sa dignité de dissimuler.

— Mais la promptitude que mit Bernard à répondre aux questions qui lui étaient adressées, absorba aussitôt leur attention.

— Les six semaines durant lesquelles Votre Excellence a été malade ont été marquées par plusieurs circonstances d'une grande importance, dit le vieillard d'un ton solennel. D'abord, la reine de Bohême est morte.

— La reine de Bohême s'écria Henri de Brabant. De qui parlez-vous ? De la princesse Elisabeth ?

— D'elle-même, répondit Bernard. Elle fut conduite au château de Rotenberg à la même époque où eut lieu l'aventure de Votre Excellence dans ces ruines ; et c'est là qu'elle fut sauvée par la reine de Bohême par les seigneurs du pays. Mais tout cela se fit avec une précipitation sans exemple. Reconduite comme reine un jour, elle fut mariée à Rodolphe de Rotenberg le lendemain.

— Marié à Rodolphe ! s'écria de Colmar dont la surprise augmentait à chacun de ces détails.

— Oui, tels sont les faits, que me les ont racontés différents voyageurs qui ont passé par ici, dit Bernard. D'ailleurs on ne parle plus que de cela dans les villages, l'alentour. De grandes fêtes furent données pendant trois ou quatre jours successifs au château de Rotenberg, puis vint la cérémonie du mariage, et à cette occasion, il survint un incident effroyable, sans qu'on soit parvenu à en connaître la nature. Il paraît qu'une femme, couverte d'un linceul s'est élevée derrière l'autel, au milieu d'un nuage diaphane, et a défendu toute alliance entre la reine et Rodolphe. Je ne saurais dire ce qu'il y a de fondé dans cela, toujours est-il que j'ai été arrivé quelque chose de terrible, et que la reine est morte de frayeur.

— Ce que vous m'apprenez là est étrange, mon cher Bernard, dit le chevalier, qui ne savait que penser de cette histoire merveilleuse.

— Vous pouvez, dans tous les cas, être fier de sa connaissance.

MACHINE A TRICOTER DE LAMB

Nouvelle invention de première classe, et la seule ayant donné entière satisfaction au public des Etats-Unis, par un tricotage régulier, et par les nombreux ouvrages que l'on peut exécuter, tels que bas de laine, mitaines, cravates, etc. M. Lamb a obtenu des médailles d'or et d'argent, pour cette invention, aux expositions d'Europe et des Etats-Unis.

Ceux qui s'occupent comme agents de la vente de ces machines, en retireront beaucoup d'avantages.

Pour spécimens et conditions s'adresser à
LAMB KNITTING M. M. Co.

CHICOPEE FALLS MASS.

30 septembre 1869.

AVIS

LES personnes qui désirent se procurer à un prix minime la Machine brevetée pour égrainer le Blé d'Inde, inventé par J. B. PARANT, voudront bien s'adresser à MM. HARDY & LORTIE, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, seuls dépositaires et Agents à Québec.

9 septembre 1869.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

Anctil, Augustin	Bérubé, Naphtalon
Bérubé, George	Bérubé, Joseph
Beaulieu, Louis	Bois, Baptiste
Beaulieu, Chs., 2 ^e rg.	Beaupré, Octavie
Collin, Bruni	Chrétien, Urbain
Dubé, Jean	Dick, G. L.
Durand, Augustine	Dubé, Georgiana
Grondin, Pierre	Gagnon, Vve J. B.
Gagné, Louis	Ouellet, Edouard
Leclec, Clément (2)	Lard, Godely
Lizotte, Joseph	Lafrance Vve Stan.
Ouellet, J. Bte.	Pâquet, Charles
Pelletier, Antoine	Pelletier, Sifroy
Potvin, Firmin	

29 septembre 1869. J. DIONNE, M. P.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent AVIS PUBLIC qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour cinq autres Sections de la ligne.

LE CONTRAT No. 8, sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est du Contrat No. 5 à Rimouski jusqu'à un point près de la Rivière Métis formant environ 204 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 9, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra à partir de l'extrémité Est du Contrat No. 6 vers la Ville de Bathurst, formant environ 204 de longueur.

LE CONTRAT No. 10, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra à partir du centre du Chemin de l'Isle Chalpin, près de la Cour, à Newcastle, cou-

rant vers Bathurst et formant environ 20 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 11, sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra depuis l'extrémité Est du chemin de fer "Eastern Extension" jusqu'à l'extrémité Ouest de la section No. 4, (y compris le pont sur la Rivière Missiquash, excepté la culée du côté ouest) formant environ 31 milles de longueur.

LE CONTRAT N. 12, sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra à l'extrémité Est du Contrat No. 7, au Lac Folly jusqu'à une jonction avec le Chemin de Fer actuellement existant à Truro, formant environ 24½ milles de longueur.

Les Contrats Nos. 8, 9 et 10 devront être complètement parachevés avant le 1^{er} Juillet 1871.

Le Contrat No. 11 devra être complètement parachevé le 1^{er} Juillet 1870.

Cette partie du Contrat No. 12, à l'Est de la Rivière Folly, jusqu'à Truro devra être parachevée et prête pour la pose de la voie, le 1^{er} jour d'Octobre 1870 ; de la Rivière Folly à un point vis-à-vis les Forges de Londonderry (Londonderry Iron Works) le 1^{er} Janvier, 1871, et le reste du Contrat le 1^{er} Juillet, 1871.

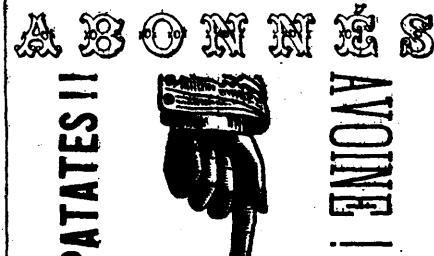
Les plans et profils avec le devis et les conditions du Contrat seront exhibés aux Bureaux des Commissaires, à Ottawa, Rimouski, Dalhousie, St. Jean, Halifax, Toronto et Québec, le et après le 13 Septembre prochain, et des soumissions scellées adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., le 18 Octobre 1869.

Des cautions pour l'exécution du Contrat devront signer la soumission.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER, } Commissaires.
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN

Bureau des Commissaires,
Ottawa, 3 Août 1869.

AUX



PRIMES

MM. les abonnés à la Gazette des Campagnes qui paieront leur abonnement d'ici à un mois, comme tous ceux qui ont déjà payé leur abonnement jusqu'à la date d'avril 1870, auront droit au tirage au sort (loterie) d'une certaine quantité de minots d'avoine de Norvège par lot d'un quart de minot (telle quantité d'avoine sera fixée suivant le nombre d'abonnés qui seront

alors payé). Il y aura aussi plusieurs minots de patates connues sous le nom de Early Rose. Deux minots de ces patates achetées le printemps dernier aux Etats-Unis, par le propriétaire de la Gazette des Campagnes, ont coûté vingt-quatre piastres en argent canadien.

Le tirage se fera sous la direction de MM. les Officiers de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Le Numéro du tirage devra correspondre au numéro placé sur le reçu de chaque abonné payant.

Les nouveaux abonnés qui paieront d'avance, auront également droit au tirage.

On peut s'abonner à dater du 1^{er} avril et 1^{er} juillet dernier, ou du 1^{er} octobre prochain.

Nous ne pouvons adopter le système de primes, tel que l'année dernière, car malgré toutes les précautions, prises de notre part, un grand nombre de primes ont été écartées. Quoique nous ayons répondu à plus de 250 reclames, un grand nombre d'abonnés se sont plaint de n'avoir pas reçu leur prime, même après un deuxième envoi.

FIRMIN H. PROULX,
Ed. G. des C.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

Division Rivière-du-Loup

STATIONS	Tous les jours		Train Mixte	
	Malte	Malte	Aller	Mardi
	Aller	Retour	Mardi	Mercredi
Pointe-Lévi ... 1	9-00	6-20	11-00	3-00
Hadlow	9-10	6-25	11-10	2-50
Chaudière Curve. 2	9-25	6-05	11-35	2-35
St. Jean Chrysost'ez 3	9-35	5-45	11-47	2-45
St. Henri	9-55	5-35	12-12	1-45
St. Charles	10-17	5-15	12-45	1-10
St. Michel	10-35	4-55	1-05	12-40
St. Valier	10-48	4-42	1-25	12-35
St. François	11-02	4-27	1-45	12-05
St. Pierre	9-11-13	4-17	1-55	11-35
St. Thomas	10-11-30	4-00	2-18	11-45
Cap St. Ignace	11-52	3-40	2-45	10-45
L'Anse à Giles	12-02	3-30	2-55	10-35
L'Islet	12-15	3-15	3-15	10-15
..... 12-30	3-00	3-30	3-30	10-05
Trois-Saumons	12-40	2-50	3-45	9-45
St. Jean Port-Joli 14	12-55	2-45	4-05	9-30
Eglu Road	1-05	2-29	4-20	9-15
St. Roch	1-15	2-20	4-25	9-10
Ste Anne	1-15	1-45	1-45	8-50
Rivière-Ouelle	1-17	2-05	1-25	8-05
St. Denis	18	2-20	1-10	8-05
St. Paschal	19	2-33	12-52	8-15
St. Hélène	20	2-58	12-32	8-40
St. André	2-08	12-22	6-05	8-05
St. Alexandre	21	2-20	19-20	7-10
Lake Road	2-40	11-50	7-35	6-35
Riv-du-Loup	22	4-00	11-30	8-00

J. B. C. HEBERT
NOTAIRE

Le Soussigné a transporté sa résidence et son étude, en la maison ci-devant occupée par feu le Notaire Ant. A. Parent au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. B. C. HEBERT,
Notaire

7 mai 1869.